RAPPORT D'IMPACT

Covéa Obligations

2025

Ce rapport d'impact permet d'évaluer a posteriori la pertinence et l'incidence de la politique d'investissement responsable mise en place par Covéa Finance.

Les indicateurs sont calculés sur la base du périmètre pertinent, obligations privées, souveraines et quasi-Etats. Les modalités de calcul des indicateurs et des taux de couverture sont précisées dans le rapport.

1. Indicateurs d'incidence négative en surperformance par rapport à l'univers du fonds

Dans le cadre du label Greenfin, le calcul d'un indicateur d'impact environnemental est requis, appartenant à l'un des domaines de reporting suivant :

- Changement climatique
- Eau
- Ressources naturelles
- Biodiversité

Parmi les indicateurs proposés par le référentiel, nous avons choisi de calculer l'intensité carbone pour le fonds Covéa Obligations.

2. Couverture en encours sous gestion

Covéa Obligations au 31/12/2025

Poche crédit

Taux de couverture en montant (*) Poche crédit	100,0%
Encours couvert Poche crédit	**98 655 462€**

(*) de l'actif éligible

Poche Souveraine

Taux de couverture en montant (*) Poche souveraine	93,3%
Encours couvert poche souveraine	**137 092 864€**

(*) de l'actif éligible

3. Périmètre

Les actifs éligibles au calcul de l'intensité carbone sont les obligations privées, souveraines et émises par les quasi-états.

4. Méthode de calcul

Pour les lignes de crédits, l'intensité carbone correspond aux scope 1 + scope 2 (location based) + scope 3 upstream + scope 3 downstream des émetteurs.

Le scope 3 upstream correspond aux émissions indirectes liées aux fournisseurs (matériaux, produits et services utilisés), à savoir :

- Biens et services achetés
- Biens d'équipement
- Activités liées aux carburants et à l'énergie
- Transport et distribution en amont
- Déchets produits lors des opérations
- Voyages d'affaires :
- Déplacements domicile-travail des employés
- Actifs loués en amont

Le scope 3 downstream correspond aux émissions indirectes liées aux clients, (depuis la vente des biens et services jusqu'à leur distribution), c'est-à-dire :

- Transport et distribution en aval
- Traitement des produits vendus
- Utilisation des produits vendus
- Traitement de fin de vie des produits vendus
- Actifs loués en aval
- Franchises

A noter que les données sont exploitées uniquement dans le cas où l'ensemble de ces données sont présentes sur une année. Ces données proviennent du prestataire S&P/Trucost. Pour les lignes souveraines, elle correspond à l'intensité des émissions de GES des pays.

Pour le fonds, l'intensité carbone des émetteurs est proratisée par rapport à l'actif de chaque émetteur dans le portefeuille.

Pour l'univers, elles sont pondérées par rapport aux capitalisations pour les lignes de crédits et par rapport au PIB pour les lignes souveraines.

5. Difficultés rencontrées

6. Résultat obtenu

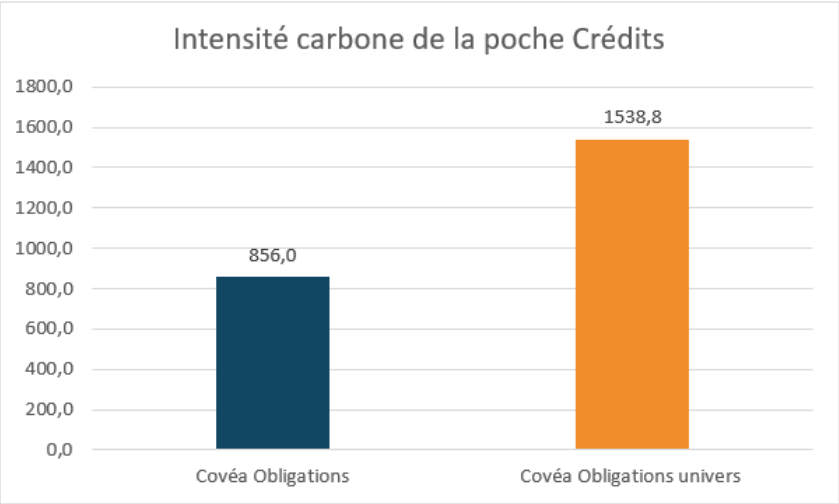

	Intensité carbone
Poche Crédit Covéa Obligations	856,0
Poche Crédit univers	1 538,8

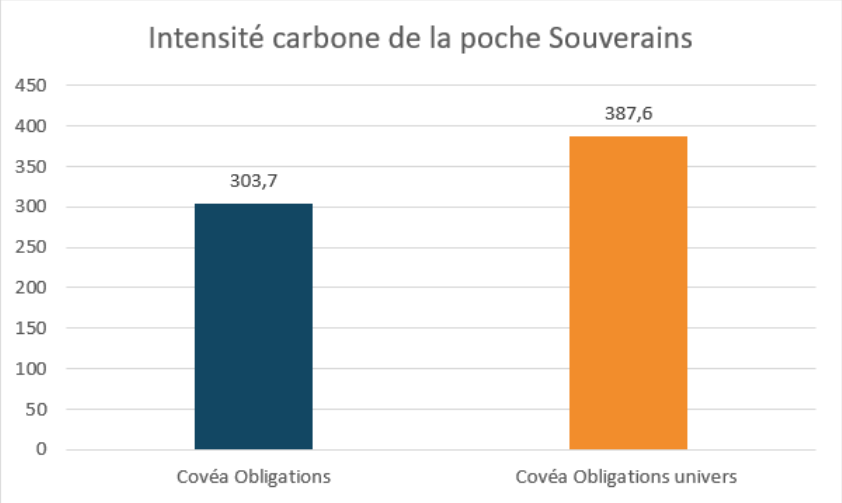

	Intensité carbone
Poche souveraine Covéa obligation	303,7
Poche souveraine univers	387,6

8. Principales Incidences négatives

En conformité avec le référentiel du label Greenfin, le reporting sur les 14 PAI obligatoires est présenté ci-dessous.

Les indicateurs présentés dans ce rapport correspondent à la moyenne pondérée de la performance des émetteurs composant le fonds, sous réserve de disponibilité de la donnée. Ces données proviennent de prestataires externes (S&P/Trucost et MSCI).

Un récapitulatif des résultats et taux de couverture associés (en % des encours éligibles) pour les 14 PAI obligatoires et 2 PAI souverains pour ce fonds au 31/12/2025 est disponible ci-dessous.

Pour les émetteurs privés

Pilier	Thématique	Indicateurs	Élément de mesure	Unité	2025	Taux de couverture 2025	2024
E	Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	tCO2e	2 289 473	100,0%	5 265 811
			Émissions de GES de niveau 2	tCO2e	495 231	100,0%	1 173 547
			Émissions de GES de niveau 3	tCO2e	17 957 415	100,0%	69 103 589
			Émissions totales de GES	tCO2e	20 742 608	100,0%	75 542 948
		2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	tCO2e/mEUR AUM	608	100,0%	2 418
		3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	tCO2e/mEUR CA	856	100,0%	1 040
		4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	%	22,4%	92,6%	40,44%
		5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation d'énergie non renouvelable des entreprises détenues provenant de sources d'énergie non renouvelables par rapport aux sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	%	62,0%	91,0%	74,04%

			Part de la production d'énergie non renouvelable des entreprises détenues provenant de sources d'énergie non renouvelables par rapport aux sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	%	16,4%	39,0%	29,95%
		6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires des investissements, par secteur à fort impact climatique	GWh/mEUR CA	0,1534	71,9%	0,2514
	Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	%	56,9%	81,5%	78,46%
	Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	t/mEUR AUM	0,1385	75,3%	0,1993
	Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	t/mEUR AUM	2,81	92,6%	5,85
S	Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs	%	0.0%	73,4%	0%

			de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales				
		11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	%	3,9%	45,5%	0,06%
		12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	%	10,9%	78,7%	9,63%
		13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	%	35,7%	80,2%	40,44%
		14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	%	0,00%	44,1%	0,00%

Pour les émetteurs souverains

Pilier	Thématique	Indicateurs	Élément de mesure	Unité	2025	Taux de couverture 2025	2024
E		15. Intensité des GES	Intensité de GES des pays d'investissement	tCO2e/ GDP (EUR mn)	303,7	93,3%	326,20
S		16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays investis soumis à des violations sociales (nombre absolu), telles que mentionnées dans les traités et conventions internationaux, les principes des Nations Unies et, le cas échéant, la législation nationale.	Binaire	0%	93,3%	0%

AVERTISSEMENTS :

Ce document est uniquement fourni à des fins d'information. Il ne constitue pas un document contractuel, promotionnel, une invitation d'achat ou de vente de parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC) ou un conseil en investissement. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées par la société de gestion sans préavis.

Toutes les prévisions, évaluations et analyses statistiques sont fournies afin d'éclairer l'investisseur potentiel sur les sujets abordés. Ces prévisions, évaluations et analyses peuvent être fondées sur des estimations et des hypothèses subjectives et peuvent avoir été obtenues par application d'une méthodologie parmi d'autres, lesquelles peuvent aboutir à des résultats différents ; en conséquence, ces prévisions, évaluations, et analyses ne doivent pas être regardées comme des faits avérés et ne sauraient être considérées comme des prédictions exactes des évènements futurs.

La société de gestion ne saurait être responsable de toute décision prise sur la base de ces informations. Les caractéristiques principales de l'OPC sont mentionnées dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus, disponibles sur simple demande à la société de gestion ou sur le site internet de Covéa Finance, www.covea-finance.fr. L'investisseur est invité à se reporter au DICI préalablement à toute souscription.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Investir implique des risques. L'indicateur Synthétique de Risque et de Rendement (SRRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction de la volatilité annualisée de l'OPC. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter leur conseiller habituel afin de déterminer si un tel investissement convient à leur profil et ne doivent pas fonder leurs décisions d'investissement sur la seule base des présentes informations.

De même, tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC.

Le destinataire du présent document a connaissance et accepte que certaines données proviennent de sources externes et peuvent être soumises à l'acquisition de droits vis-à-vis de tiers. Par conséquent, ces données ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque utilisation par le destinataire du document sans l'acquisition préalable des droits nécessaires directement auprès des tiers détenteurs de ces droits. Par ailleurs, le destinataire du présent document a connaissance et accepte que Covéa Finance ne saurait être responsable de toute utilisation de ces données externes et assumera seul toutes les conséquences vis-à-vis des tiers détenteurs des droits associés à ces données. L'« Utilisation » s'entend comme, et de manière non limitative, la manipulation de données, la distribution et/ou redistribution, l'intégration dans un système d'information ou dans des documents de tous types.

Le présent document ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué à un tiers sans le consentement préalable de Covéa Finance.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.